PRATIQUES

DÉVELOPPEMENT DES

DES PRATIQUES

DÉVELOPPEMENT

DES PRATIQUES

DÉVELOPPEMENT

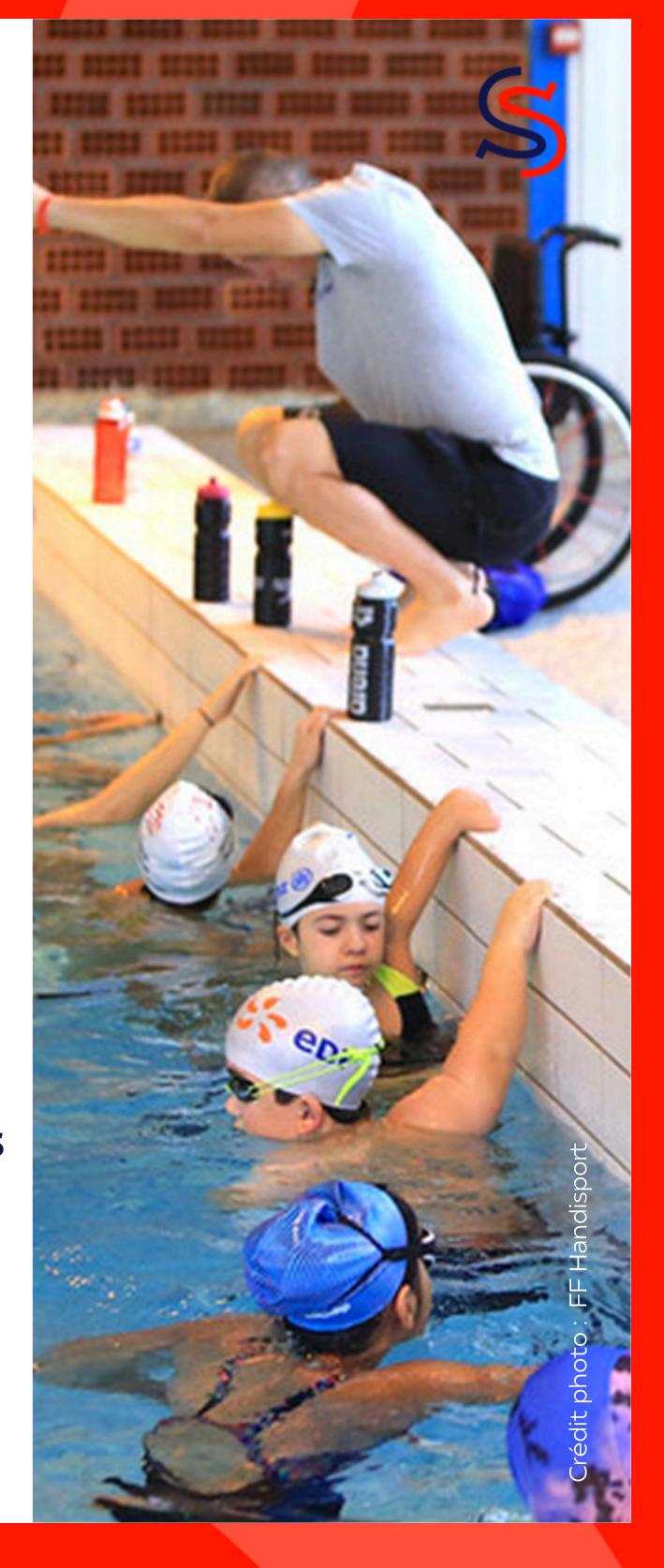
DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Crédit photo : PLAN AISANCE AQUATIQUE PRÉSENTATION ET BILAN 2021

DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES -DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES

OBJECTIFS

Lancé en 2019, ce plan vise à développer l'aisance aquatique des enfants de 4 à 6 ans (10 ans pour les enfants en situation de handicap) et ainsi réduire le risque de noyade. Définie comme une priorité ministérielle, elle est déclinée en plusieurs dispositifs par l'Agence.



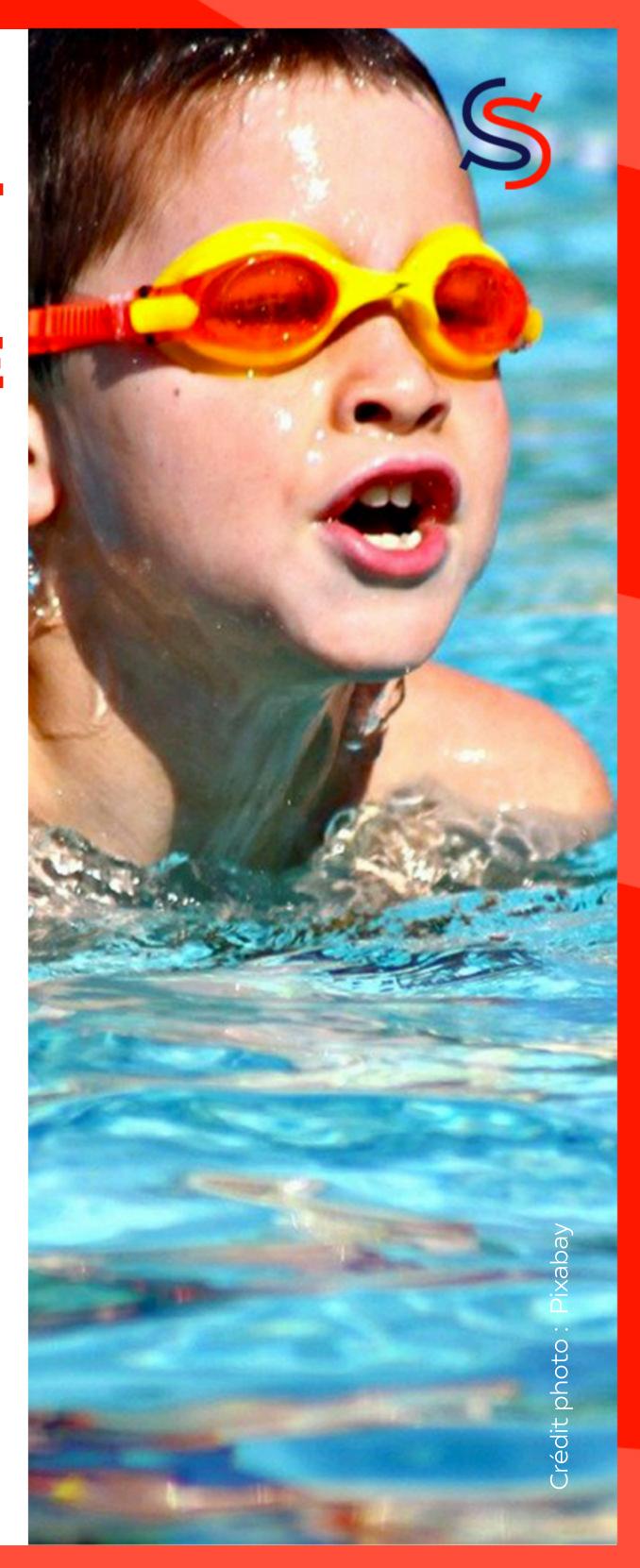
FINANCEMENT À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

PRÈS DE 50 000
ENFANTS
BÉNÉFICIAIRES

232 STRUCTURES

ACCOMPAGNÉES (COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS)

1,7 M€ DE SUBVENTIONS



FINANCEMENT À L'ÉCHELLE NATIONALE

L'appel à projets a pour objet le soutien à la formation d'encadrants et d'instructeurs de l'Aisance aquatique.

1700 personnes seront formées grâce aux projets soutenus dans le cadre de l'édition 2021.

21 DOSSIERS RETENUS (COLLECTIVITÉS, CREPS, FÉDÉRATIONS)

> 700 000 € DE SUBVENTIONS



FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS

L'Agence finance également la construction et la rénovation d'équipements sportifs aquatiques, et l'acquisition de bassins mobiles. En 2021, cela représente 30 projets soutenus à hauteur de 12 M€.

20 PROJETS DE
PISCINES
(20 PISCINES)

10 PROJETS DE BASSINS MOBILES

(POUR UN TOTAL DE 20 BASSINS MOBILES)

